

Taux des crédits aux entreprises – France • T1 2018

Le taux des crédits à l'équipement des entreprises atteint un plus bas historique, à 1,34 % (hors frais) en moyenne

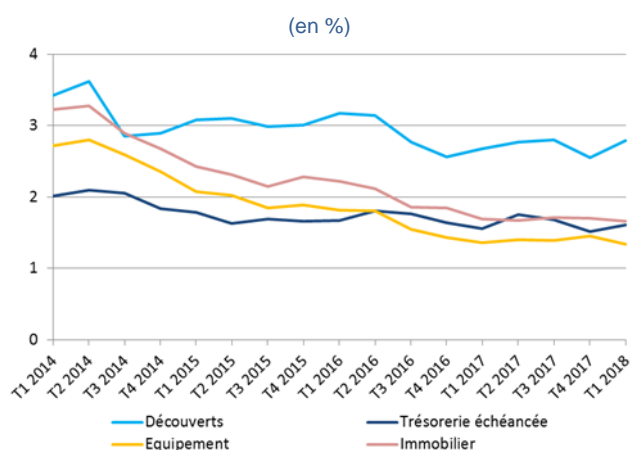
Le taux moyen des crédits à l'équipement - crédits d'une durée moyenne de 9 ans et essentiellement souscrits à taux fixe - baisse au 1er trimestre 2018, à 1,34 % après 1,46 % le trimestre précédent. Le taux d'intérêt varie peu selon le montant. Il atteint un plus bas historique, à 1,34 % (hors frais).

Le taux moyen des crédits de trésorerie échancés - crédits courts et en majorité souscrits à taux variable - remonte (1,61 % après 1,52 % au 4ème trimestre 2017). Le taux d'intérêt tend à décroître lorsque le montant augmente.

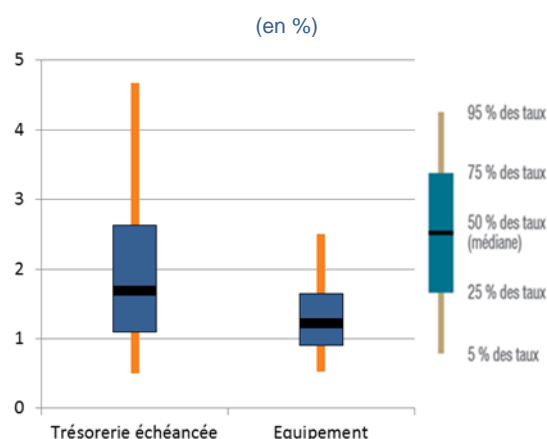
Le taux moyen des découverts utilisés augmente (2,79 % après 2,56 % au 4ème trimestre 2017). Le taux d'intérêt est fortement décroissant avec le montant emprunté.

Le taux moyen des crédits immobiliers baisse légèrement au 1er trimestre 2018, à 1,66 % après 1,70 % au 4ème trimestre 2017. Leur durée moyenne est de 15 ans et demi.

Taux moyen des crédits par objet



Dispersion des taux



Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

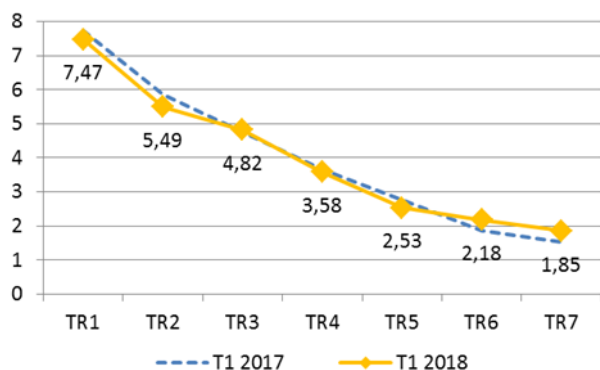
	TESE moyen (%)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe
	T1 2018	T4 2017		
Découverts	2,79	2,56		
Trésorerie échancée	1,61	1,52	23	37
Équipement	1,34	1,46	109	80
Immobilier	1,66	1,70	186	81

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de guichets et de sièges d'établissements bancaires ayant leur activité en métropole. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG).

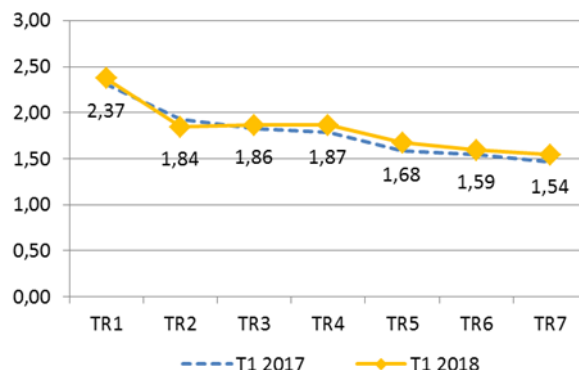


Taux moyen par tranches de montant (%)

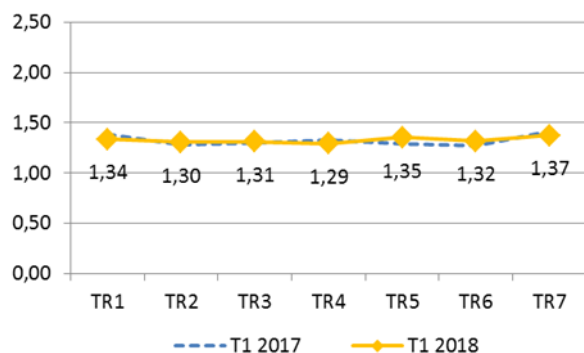
a) Découverts



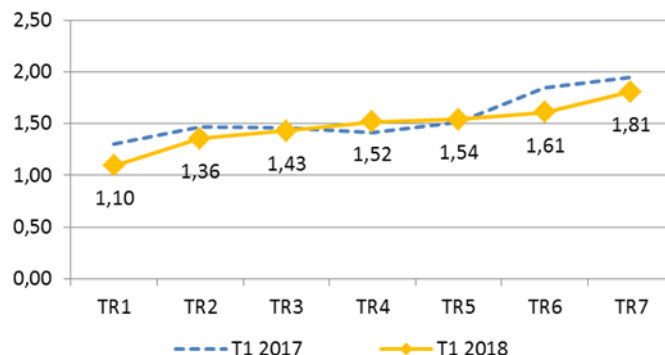
b) Trésorerie échancée



c) Équipement

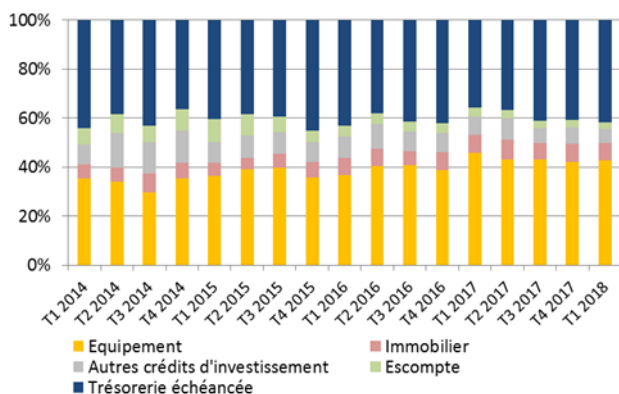


d) Immobilier



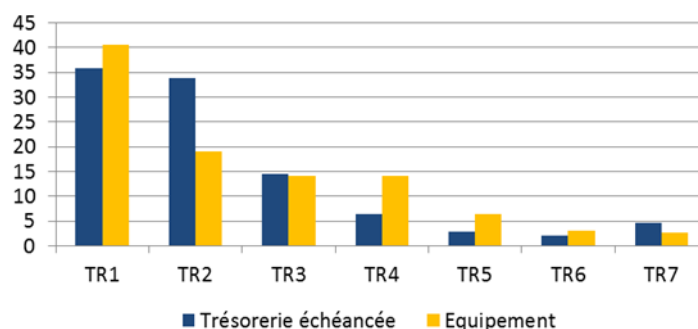
Répartition du flux de crédits nouveaux par objet

(en % du flux nouveau hors découverts)



Nombre de lignes par tranches de montant

(en % du total des nouvelles lignes de crédit de chaque catégorie)



Tranche 1 : moins de 25 000 € // Tranche 2 : de 25 000 à moins de 50 000 € // Tranche 3 : de 50 000 à moins de 100 000 € // Tranche 4 : de 100 000 à moins de 250 000 € // Tranche 5 : de 250 000 à moins de 500 000 € // Tranche 6 : de 500 000 à moins de 1 000 000 € // Tranche 7 : 1 000 000 € et plus. Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte.

